GUIDE DE LA

PETITE ENFANCE

VILLE DE LYON 4e

L'EDITO DU MAIRE

Chers parents, Chers futurs parents,

Je suis très heureux de vous présenter ce guide de la petite enfance, dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour choisir la meilleure solution d'accueil de votre enfant.

A la Croix-Rousse, l'enfance et la jeunesse sont des priorités. Parce que vos enfants sont les citoyens de demain, il est primordial d'accompagner leur développement et leur épanouissement. C'est pourquoi, avec Sylvie Palomino, Adjointe déléguée à l'Éducation et la Petite enfance, nous mettons tout en œuvre pour favoriser la diversité des modes de gardes et pour répondre au mieux à vos attentes.

Confier votre enfant est une décision très importante : les professionnel·le·s de la Mairie du 4ème arrondissement, de la Ville et de la Métropole de Lyon se tiennent à vos côtés pour vous conseiller et répondre à vos questions.

Formés à l'accueil et à l'accompagnement des familles, ils sauront vous guider et vous proposer les solutions adaptées à votre enfant et à votre situation. Crèche municipale, crèche associative, micro-crèche, assistant·e maternel·le, ce guide vous présente l'ensemble des solutions que notre arrondissement met à disposition des familles.

Toutes ces structures offrent les meilleures conditions d'accueil pour que vos enfants fassent leurs premiers apprentissages de la vie en société dans un cadre structurant et sécurisant. Lieux de vie, d'échanges et d'écoute dans lesquels les parents y ont toute leur place, je vous invite à les découvrir dans ce guide.

David KIMELFELD
Maire du 4ème arrondissement
Président de la Métropole de Lyon

POINT ACCUEIL ET INFORMATION PETITE ENFANCE

Mairie du 4ème arrondissement
133 boulevard de la Croix Rousse - 69004 Lyon
04 72 98 23 50

Contact PAIPE :
Céline Fuentez
04 72 00 46 17
paipe4@mairie-lyon.fr

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h45, sauf le mardi après-midi.

Un agent est là pour vous informer et vous guider sur l'ensemble des modes de garde possibles sur le 4ème arrondissement pour votre tout-petit.

L'enregistrement des demandes d'inscription en crèche pour un accueil de plus de 20h par semaine se fait également au PAIPE, sur rendez-vous.

Accès : Métro C (station Croix-Rousse), bus C13, 45, S4 et S12

QUEL MODE DE GARDE POUR MON PETIT GONE?

La Ville de Lyon a choisi de diversifier les modes d'accueil des jeunes enfants afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des familles.

La municipalité a pour objectif l'augmentation, l'amélioration et l'évolution des structures d'accueil dans chaque arrondissement.

Plusieurs modes d'accueil vous sont proposés.

1. L'accueil collectif

Les établissements d'accueil collectif sont des lieux qui accueillent les enfants, à titre régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel.

Ils sont encadrés par une équipe composée d'un personnel diplômé et qualifié : puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et personnes possédant le CAP petite enfance (en nombre suffisant conformément à la législation) et d'un pôle technique : agent d'entretien, cuisinière.

Ces structures sont municipales ou associatives, avec des personnes employées par les associations gestionnaires.

La participation financière des parents est calculée en fonction des revenus, de la composition familiale et du temps de garde réservé.

Accueil collectif régulier :

Pour un besoin de garde de plus de 20 heures hebdomadaires, vous devez prendre rendez-vous au PAIPE pour constituer votre dossier d'inscription. Votre demande sera examinée par une commission d'admission.
En fonction des possibilités d'admission et des justificatifs (domicile, ressources, situation, etc.), cette dernière donnera sa décision : admission, refus ou mise en position d'attente.

Accueil collectif occasionnel :

Pour un besoin de garde d'une durée hebdomadaire inférieure à 20 heures, vous devez prendre directement contact avec la directrice de l'établissement choisi en vue de l'admission de l'enfant.

Le tarif pratiqué par l'EAJE s'appuie sur un barème déterminé par la CAF. Il prend en compte les ressources du foyer, le nombre d'enfants à charge, la présence éventuelle d'un enfant en situation de handicap.

2. L'accueil individuel

Les assistant·e·s maternel·le·s indépendantes

L'assistant·e maternel·le est obligatoirement agréé·e par le Président de la Métropole de Lyon après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI). Les professionnels de la petite enfance sont suivis et accompagnés par les services PMI de la Maison de la Métropole et des Solidarités (MDMS) et accueillent à leur domicile entre 1 et 4 enfants (scolarisés ou non). Un contrat de travail est alors établi entre les parents et l'assistant·e maternel·le.

Ce contrat définit l'accueil (régulier, occasionnel...), le nombre de jours, les horaires et autres modalités. Les parents rémunèrent directement l'assistant·e maternel·le. Parents, en tant qu'employeurs directs, vous devez déclarer l'embauche de l'assistant·e maternel·le à l'URSAFF, établir son contrat de travail et lui verser une rémunération.

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'une aide de la CAF.

Les crèches familiales associatives

Les assistant·e·s maternel·le·s rattachés à une crèche familiale associative accueillent les enfants à leur domicile et se retrouvent une ou deux fois par semaine uniquement avec les enfants dont ils ont la garde, dans les locaux de la crèche familiale.

Les assistant·e·s maternel·le·s sont obligatoirement agréé·e·s par le Président de la Métropole de Lyon après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI). La participation financière est versée directement à la Ville ou à la crèche familiale associative, et non à l'assistante maternelle, avec le même barème que pour les établissements collectifs.

Les Relais Assistant·e·s Maternelles

Ce sont des lieux d'accueil, d'animations et d'échanges pour les assistant·e·s maternel·le·s, les employé·e·s à domicile, les enfants et leurs parents.

Des permanences d'informations, des réunions et des rencontres sont proposées pour accompagner les parents (prestations, démarches, mise en relation etc.), les assistant·e·s maternel·le·s et les employé·e·s à domicile.

Des temps de formation sont organisés pour professionnaliser l'accueil individuel de l'enfant (éveil artistique, psychomotricité, analyse de la pratique, développement et besoins de l'enfant etc.).

Des temps de regroupement collectif des enfants avec les adultes qui les accompagnent sont prévus pour des activités d'éveil. A noter cependant que les RAM ne sont pas des lieux d'accueil réguliers.

1. Crèche Chazière
2. Crèche Hénon
3. Crèche Cuire
4. Crèche Belfort
5. Crèche Saint-Bernard
6. Crèche Popy
7. Crèche Pirouette
8. Crèche Le Jardin de la Colline
9. Crèche Graine d'Étoiles
10. Crèche Les Gones Trotteurs
11. Crèche collective Melba
12. Micro-crèche Les Petits Canuts
13. Micro-crèche Aquarelle
14. Micro-crèche Bulbulline 1
15. Micro-crèche Bulbulline 2
16. Micro-crèche Bulbulline 3
17. Micro-crèche Mes Copaines et Moi
18. Micro-crèche Sweet Club
19. Micro-crèche Partenaire Crèche
20. Micro-crèche Les Chouchous
21. Crèche familiale Melba
22. Relais Assistantes Maternelles Le Jardin des Gones
23. Association des Assistantes Maternelles et Parents de la Croix-Rousse

7h30-19h30
42 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF MUNICIPAL

CHAZIÈRE

4 impasse Chazière - 04 72 10 08 25

1

Équipe
16 agents :
1 directrice puéricultrice
2 éducatrices de jeunes enfants
9 auxiliaires de puériculture
3 agents CAP Petite enfance
1 cuisinière

2 intervenants :
1 pédiatre
1 psychologue

Formule d'accueil
Accueil des enfants de moins de 4 ans en temps complet ou en temps partiel, de façon régulière ou occasionnelle.

Organisation
La structure fonctionne en 3 groupes de 14 à 15 enfants selon les demandes : bébés, moyens, grands.

Projet de vie
Accompagner l'enfant à la socialisation et l'aider à grandir à son rythme. Adapter le lieu de vie aux besoins de l'enfant. Tenir compte des compétences des parents et assurer une continuité dans l'éducation de leur enfant. Assurer un rôle de prévention et favoriser le développement psychomoteur des enfants.

Locaux
La structure est située dans un parc paysager à proximité du relais d'assistant·e·s maternel·le·s. L'établissement comporte deux niveaux : au rez-de-chaussée, les moyens et les grands. A l'étage, le groupe des bébés.

Accès : bus ligne S4 (arrêt Niepce), bus ligne 2 ou C18 (arrêt Place Flammarion). Stationnement gratuit et facile près de la structure.

7h00-19h00
50 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF MUNICIPAL

HÉNON

2

87 rue Henon - 04 78 29 14 45
henon.etablissement@mairie-lyon.fr

250 000 euros investis
dans des travaux de rénovation
→ **Réouverture en février 2019**

Équipe
18 agents :
1 directrice puéricultrice
1 EJE adjointe
2 EJE terrain
10 auxiliaires de puériculture
4 agents petite enfance
1 cuisinière

2 intervenants :
1 pédiatre
1 psychologue

Formule d'accueil
Accueil sur contrat de 3, 4 ou 5 jours. Accueil en moins de 20h par semaine, en régulier ou occasionnel. Accueil par ½ journée en accueil occasionnel. Accueil extra scolaire les mercredis et les vacances.

Organisation
La structure fonctionne en 3 groupes :
Bébés : 16 enfants
Moyens : 17 enfants
Grands : 21 enfants

Projet de vie
Aménager un lieu de vie sécurisant. Accompagnement de l'enfant vers l'autonomie, respect du rythme de l'enfant, apprentissage de la vie en collectivité, avec le soutien et l'encouragement des adultes.
Activités d'éveil libres et dirigées (psychomotrices), peinture, découverte du livre, musique...
Accueillir chaque famille dans son individualité.
Accueil de l'enfant porteur de handicap.

Locaux
La crèche occupe le rez-de-chaussée d'un bâtiment qui s'ouvre sur le jardin.

Accès : métro ligne C (arrêt Hénon), bus Ligne C18, S4 ou 2 (arrêt Flammarion). Stationnement gratuit et facile près de la structure.

8h30-12h30
13h30-18h
20 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF MUNICIPAL

CUIRE

35 rue de Cuire - 04 78 29 28 21

3

Équipe
6 postes à temps plein :
1 directrice
1 éducatrice de jeunes enfants
2 auxiliaires de puériculture
2 agents d'entretien

2 intervenants :
1 pédiatre
1 psychologue

Formule d'accueil
Accueil en plus de 20h par semaine: maximum 6 demi-journées par semaine en places fixes.
Crèche fermée de 12h30 à 13h30.

Accueil en moins de 20h par semaine:
Régulier, maximum 6 demi-journées par semaine.
Occasionnel, 2 réservations 48h à l'avance (+1 réservation 24h à l'avance)

Accueil des enfants jusqu'à la veille de leurs 6 ans.

Organisation
Groupe d'enfants différents chaque demi-journée.
Activités proposées par groupe d'âge selon les moments de la journée.

Projet de vie
Offrir un lieu d'accueil et d'éveil qui respecte l'identité de l'enfant et de sa famille, par un accueil individualisé, des activités variées qui répondent aux besoins de chaque âge, le dialogue au sein de l'équipe et avec les parents.

Locaux
200m2 au rez-de-chaussée d'un immeuble avec jardin privatif clos de 250m2 entouré par les espaces verts de la copropriété.

Accès : bus ligne 33 ou 2 (arrêt Hénon ou Canuts), ligne C13 (arrêt Pailleron ou Ivry), ligne S4 (arrêt Saint-Denis ou Ivry), métro C (arrêt Hénon).

7h30-18h30
40 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF MUNICIPAL

BELFORT

40 rue de Belfort - 04 78 29 20 89

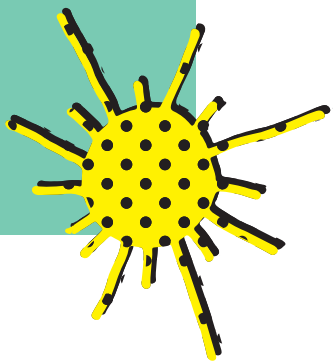

4

Équipe
14 agents :
1 directrice puéricultrice
2 éducatrices de jeunes enfants
dont une continuité de direction
7 auxiliaires de puériculture
3 agents CAP Petite enfance
1 cuisinière

Formule d'accueil
Contrat de 5, 4 ou 3 jours.
Accueil en moins de 20h par semaine: régulier ou occasionnel, maximum deux jours et demi.
Accueil d'urgence.

Organisation
Fonctionnement en trois groupes d'âges : bébés, moyens, grands.

Projet de vie
Accueil de l'enfant et de sa famille avec respect de la diversité (divers contrats, mixité sociale, accueil différent et d'urgence).
Travail en référence (suivi de l'enfant, respect de son rythme).
Evoluer dans un environnement propice à une sécurité affective, matérielle, tout en favorisant son autonomie.
Travail en équipe, dans la convivialité, la bonne humeur, avec professionnalisme et responsabilité.
Accueil d'enfants porteurs de handicap.
Projets artistiques (aquarelle).

Locaux
L'établissement est clair et spacieux agrémenté d'une grande terrasse, il se situe au rez-de-chaussée d'un immeuble récent, face à l'hôpital de la Croix Rousse.
Convention avec l'école Commandant Arnaud pour l'utilisation du gymnase.

Accès : bus ligne C13, 38 ou S4 (arrêt Hôpital de la Croix-Rousse)

7h30-18h30
56 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF ASSOCIATIF

SAINT-BERNARD GROS CAILLOU

5

171 boulevard de la Croix-Rousse - 04 78 28 22 70
crechesaintbernard@free.fr

Équipe
3 éducatrices de jeunes enfants
3 agents d'entretien
12 auxiliaires de puériculture
1 cuisinier
1 directrice puéricultrice à temps partiel
1 directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants à temps partiel
1 psychologue à temps partiel
1 psychomotricienne à temps partiel
1 pédiatre

Formule d'accueil
Accueil régulier allant de 1à 5 journées de garde par semaine pour moduler en fonction des besoins des parents (travail à temps plein, à temps partiel, formation, recherche d'emploi).
Crèche associative avec participation des parents au Conseil d'Administration. Repas confectionné sur place.

Organisation
Les enfants sont accueillis sur 3 salles dites unités de vie : 1 salle de petits, 1 salle de grands, 1 salle inter-âge.

Projet de vie
Accueil individuel de chaque enfant par une personne référente afin de mieux respecter son histoire, ses particularités. Désir d'accompagner l'enfant vers l'autonomie. Equipe diplômée, motivée, ayant l'habitude de travailler en partenariat avec le pédiatre, la psychologue et la psychomotricienne.

Locaux
Spacieux. 3 salles d'accueil. Service administratif au niveau -1. Terrasse de toit.

Spécificité
Gérée par l'association St Bernard.

Accès : métro C (arrêt Croix-Rousse), bus lignes S4, S12, 33, 2 ou 45 (arrêt Croix-Rousse), ligne C13 ou S6 (arrêt Austerlitz). Parking payant au 171 boulevard de la Croix-Rousse.

7h30-18h15
41 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF ASSOCIATIF

POPY

6

33 rue Henri Gorgus - 04 78 30 94 90
crechepopy@orange.fr

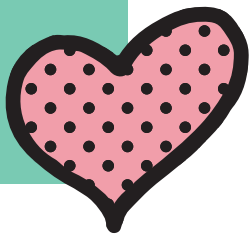

Équipe
1 directrice puéricultrice
2 éducatrices de jeunes enfants
5 auxiliaires de puériculture
1 apprentie
1 animatrice
3 CAP Petite Enfance
1 agent de service
1 cuisinière
1 pédiatre qui intervient ponctuellement
1 psychomotricienne (intervention régulière)

Formule d'accueil
Accueil prioritaire de 5 jours par semaine, mais possibilité d'accueil à temps partiel.

Organisation
Organisation en groupe d'âges :
8 bébés (2 mois ½ à 15 mois)
12 moyens (12 à 24 mois) en 3 groupes
21 grands (2 à 3 ans)

Projet de vie
Inspiré de l'approche d'Emmi Pikler. Le projet s'articule autour de 4 axes: l'observation, le rôle de la parole, des repères stables et prévisibles assurés par une personne référente, la liberté motrice. Chaque enfant a une référente attitrée qui le suit de son arrivée jusqu'à son départ. Les activités libres et la recherche d'une sécurité affective sont les points forts qui permettent à l'enfant de développer son autonomie.

Locaux
En rez-de-chaussée d'une ancienne maison. Jardin privatif donnant sur un parc.

Spécificité
Structure gérée par l'association des Familles de Lyon

Accès : bus lignes 2 ou C18 (arrêt Henri Gorjus), métro ligne C (arrêt Hénon)

7h30-18h00
20 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF ASSOCIATIF

PIROUETTE

7

75 rue Eugène Pons - 04 78 39 36 81
crechepirouette69004@free.fr

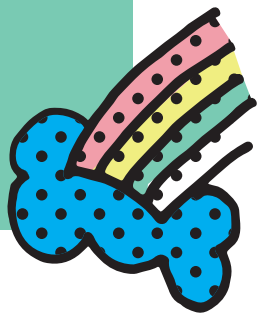

Équipe
1 directrice
1 éducatrice de jeunes enfants
2 auxiliaires de puériculture
4 auxiliaires petite enfance
1 auxiliaire de crèche
1 cuisinière
1 pédiatre (interventions ponctuelles)
1 psychomotricienne (interventions régulières)

Formule d'accueil
Accueil régulier ou occasionnel de 7h30 à 18h

Organisation
Les enfants sont pris en charge dans 2 groupes d'âges.
Chaque enfant a une référente qui le suivra du début jusqu'à la fin de son accueil dans l'établissement, et ceci d'une année sur l'autre.
Les bébés / moyens : 8 enfants
Les moyens / grands : 12 enfants

Projet de vie
Projet de vie inspiré du travail d'Emmi Pikler:
•Donner à l'enfant la possibilité de vivre son individualité dans le groupe.
•Respecter le développement moteur de l'enfant: prise en charge s'adaptant à ses compétences motrices.
•Verbaliser tout ce qui concerne l'enfant (son corps, ses émotions, ses expériences, ses relations aux autres) et toutes les actions menées par l'adulte envers lui.
•Permettre à l'enfant de construire sa confiance en lui et de vivre ses propres expériences choisies au travers du jeu libre.

Spécificité
La structure est gérée par l'association des Familles de Lyon. Les parents accueillis devront donc adhérer à l'association lors de leur inscription.

Accès : bus lignes C5, 9 ou 38 (arrêt Pont Churchill)

8h00-18h30
18 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF ASSOCIATIF

LE JARDIN DE LA COLLINE

8

54 boulevard des Canuts - 04 78 39 21 46
lejardindelacolline.weebly.com
lejardindelacolline@gmail.com

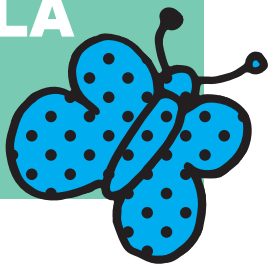

Équipe
6 postes à plein temps.
1 directrice
1 EJE
2 auxiliaires de puériculture
2 auxiliaires Petite Enfance
1 pédiatre intervenant
1 musicienne intervenante

Formule d'accueil
Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans en régulier ou occasionnel de 1 à 5 jours en journée et/ou demi-journée par semaine.

Organisation
2 groupes divisés en 2 sous-groupes. Les Cocons et les Chenilles :chaque section est composée de 4 bébés et 4 moyens de 10 semaines à 2 ans. Les Papillons : chaque section accueille 5 enfants de + de 2 ans.

Projet de vie
Association à gestion parentale. Tous les parents sont invités à s'investir activement à la vie associative, soit en tant que membres du conseil d'administration, membres du bureau ou dans les commissions. La qualité d'accueil s'appuie sur une coopération parents/professionnels grâce à l'implication et la participation bénévole des parents à la vie de la crèche. Le projet pédagogique s'inspire de l'approche d'Emmi Pikler. Cette pédagogie se veut de considérer l'enfant individuellement. Elle s'appuie sur l'observation, l'importance de la parole adressée à l'enfant, des repères stables et prévisibles assurés par la personne référente, l'aménagement de l'espace, la liberté motrice et le libre choix des activités. Ces valeurs garantissent la sécurité affective nécessaire à l'enfant pour développer son autonomie, sa socialisation et ses compétences, tout en étant dans le respect de ses besoins et son rythme.

Locaux
Structure de 160m2 au rez-de-chaussée avec cour privative avec espaces bébé/moyen et grand différenciés.

Accès : métro ligne C (arrêt Hénon), bus Lignes 33, 2 ou S4 (arrêt Hénon)

8h00-18h00
20 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF ASSOCIATIF

GRAINES D' ÉTOILES

9

Centre Social 27 rue Pernon - 04 78 29 90 44
pernon@cs-croixrousse.org
www.cs-croixrousse.org/wp/ onglet petite enfance

Équipe
1 éducatrice de jeunes enfants responsable
5 auxiliaires de puériculture
1 coordinatrice petite enfance
1 CAP petite enfance

Formule d'accueil
Souplesse dans les formules d'accueil.
Accueil régulier (signature d'un contrat) : une demi-journée (soit 3h consécutives) à 5 jours.
Accueil occasionnel : une demi-journée (soit 3h consécutives) à 5 à 6 demi-journées par semaine (soit environ 20h/semaine). Réservation d'une semaine à l'autre. Possibilité de journées complètes avec repas.
Accueil extrascolaire pour les 3-4 ans : le mercredi après-midi et les vacances scolaires. Accueil en demi-journée ou journée.

Organisation
2 groupes d'enfants :
•Les plus petits de 3 mois à 20/24 mois *
•Les plus grands de 20/24 mois à 4 ans *
* selon l'enfant et les groupes d'enfants constitués au cours de l'année

Projet de vie
Travailen équipe et dans la complémentarité, en lien avec l'acteur social en interne au centre social ou en partenariat extérieur.
•L'approche éducative est basée sur le respect de l'enfant dans l'accompagnement de ses besoins individuels.
•L'accueil particulièrement réfléchi, est individualisé et privilégié.
•Une attention particulière est apportée aux familles fragilisées dans le respect des différences culturelles tout en veillant à la mixité sociale.
•L'intégration d'enfants porteurs de handicap est favorisée.

Locaux
Structure située dans le bâtiment entièrement refait du centre social.

Accès : bus ligne S4 (arrêt Niepce), bus ligne 2 ou C18 (arrêt Place Flammarion). Stationnement gratuit et facile près de la structure

8h15-18h30
18 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF ASSOCIATIF

LES GONES TROTTEURS

10

16 rue Dumont d'Hurville - 04 78 30 90 80
contact@lesgonestrotteurs.org

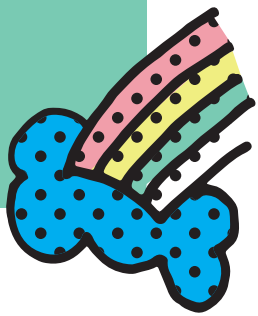

Équipe
1 directrice éducatrice de jeunes enfants à temps partiel
1 éducatrice de jeunes enfants à temps plein
1 auxiliaire de puériculture à temps plein
2 animatrices petite enfance à temps plein
1 auxiliaire petite enfance
1 personne chargée de l'entretien des locaux

Formule d'accueil
Établissement associatif avec un conseil d'administration constitué de parents. Accueil d'une demi-journée à trois jours et demi par semaine.

Organisation
2 groupes d'enfants : les petits et les grands. Le passage d'un groupe à l'autre se fait en fonction de l'évolution de l'enfant lorsqu'il se sent prêt et qu'il en a envie

Projet de vie
L'établissement Les Gones Trotteurs est un lieu d'accueil où priment le bien-être et l'éveil de l'enfant. L'équipe se donne pour objectifs de répondre aux besoins de communication de l'enfant, de contribuer à l'éveil de sa personnalité et de l'aider à acquérir son autonomie.
Ainsi les professionnelles privilégient l'accueil de l'enfant et de sa famille. Elles veillent à dégager un climat de confiance.

Locaux
168m^2 au rez-de-chaussée d'un immeuble avec une cour intérieure fermée.

Accès : bus lignes C13 (arrêt Commandant Arnaud) ou S4 (arrêt Linossier-Richan)

7h30-19h00
35 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF ASSOCIATIF

MELBA

61 rue Chazière
04 78 30 87 62

11

Équipe
1 directrice coordinatrice de l'association
2 éducatrices de jeunes enfants
4 auxiliaires de puériculture
4 animatrices
1 secrétaire
1 agent d'entretien
1 aide pour livrer les repas
1 pédiatre et 1 psychologue

Formule d'accueil
L'établissement Melba est un établissement d'accueil collectif et un établissement d'accueil familial (voir fiche ci-contre).
L'établissement collectif Melba accueille les enfants de manière régulière (à temps complet ou partiel) ou occasionnelle.

Organisation
La structure collective fonctionne en deux groupes inter-âge de 23 et 12 enfants.
Moyens : 16 enfants
Grands : 20 enfants

Projet de vie
Des échanges s'effectuent entre les différents groupes (pique-nique, activités communes, sorties à l'extérieur, fêtes). L'équipe attache beaucoup d'importance à accueillir l'enfant dans sa globalité (en privilégiant le moment de l'accueil des parents) et dans sa spécificité (en respectant ses besoins, ses rythmes et ses rites). L'équipe favorise la découverte sensorielle et motrice des enfants par des activités variées et encourage également l'apprentissage de l'autonomie et de la socialisation par un encadrement adapté.

Locaux
La structure occupe une maison dans le parc Chazière et bénéficie d'un jardin arboré.

Spécificité
La crèche est gérée par l'association St Bernard.

Accès : bus lignes S4 (arrêt Emile Chanel), C18 ou 2 (arrêt Bournes ou place Flammarion)

LES MICROS-CRÈCHES

Il s'agit de structures d'accueil pouvant accueillir collectivement au maximum dix enfants.
L'ouverture de ces établissements est subordonnée à un avis ou une autorisation de fonctionnement délivrés par le Président de la Métropole après avis des services de protection maternelle et infantile (PMI). Le fonctionnement d'une micro crèche est, en grande partie, soumis aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif. Les modalités de fonctionnement sont allégées en ce qui concerne la direction et les modalités d'encadrement.

Ces spécificités leur confèrent une relative souplesse, notamment en terme d'horaires d'ouverture, tout en offrant un accueil de qualité.

La majorité des micro-crèches relève de la gestion privée ; dans ce cas-là, la tarification appliquée est libre. Certaines sont cependant subventionnées par la Ville de Lyon si le projet est spécifique, la tarification suit alors le barème CAF comme pour les autres EAJE.

12	**Les petits canuts** BABILOU-EVANCIA	108 bis rue Hénon www.babilou.fr - 04 37 26 97 54
13	**Aquarelle** SARL KAELISAH	22 avenue Cabias microcrecheaquarelle@gmail.com - 04 27 11 44 44
14	**Bulbulline 1** SARL BULBULLINE	21 rue Pailleron info@bulbulline.fr - 04 78 08 93 43
15	**Bulbulline 2** SARL BULBULLINE	8 rue d'Austerlitz info@bulbulline.fr - 04 78 91 80 81
16	**Bulbulline 3** SARL BULBULLINE	83 rue Deleuvre info@bulbulline.fr - 09 81 87 75 14
17	**Mes Copains et Moi** MES COPAINS ET MOI	5 rue Perrod contact@partenairecreche.com - 06 68 97 89 20
18	**Sweet Club** CAROLINE RICHARD	Résidence"Les longs de Saône", 17 quai Gillet sweetclub@hotmail.fr - 06 63 42 32 55
19	**Partenaire Crèche** SARL PARTENAIRE CRECHE	4 rue Richan contact@partenairecreche.com - 01 46 54 58 00
20	**Les Chouchous** SARL LES CHOUCHOUS	11 rue Hénon contact@creche-leschouchous.com - 06 84 62 16 85

8h-18h
22 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL FAMILIAL ASSOCIATIF

MELBA

61 rue Chazière
04 78 30 87 62

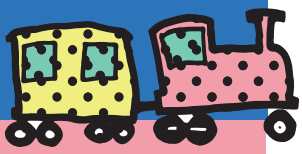

21

Assistantes maternelles avec temps collectifs

Équipe
1 directrice coordinatrice de l'association
1éducatrice de jeunes enfants
8 assistantes maternelles
1 pédiatre
1 psychologue

Formule d'accueil
Contrat de 4 ou 5 jours.

Organisation
Les assistantes maternelles sont employées par la crèche Melba. Elles accueillent à leur domicile 2 ou 3 enfants et partagent un temps collectif à la crèche familiale un jour par semaine.

Projet de vie
Nous sommes très attachés à l'établissement d'un réel climat de confiance entre les assistantes maternelles et les familles qu'elles accueillent et nous travaillons dans ce sens. De plus, l'alternance entre temps collectif et temps familial permet une entrée en douceur vers la socialisation de l'enfant. Chaque assistante maternelle travaille avec la même équipe et le même groupe d'enfants en collectivité afin d'optimiser les échanges de compétences et la connaissance de chaque enfant accueilli.

Locaux
Les enfants sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle, réparties sur l'ensemble de l'arrondissement. Une fois par semaine, elles se rendent à la crèche Melba : la structure occupe une maison dans le parc Chazière et bénéficie d'un jardin arboré.

Spécificité
La crèche est gérée par l'association St Bernard.

Accès : bus lignes S4 (arrêt Emile Chanel), C18 ou 2 (arrêt Bournes ou place Flammarion)

8h30-11h00
10/12 enfants

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

LE JARDIN DES GONES

4 impasse Chazière - 04 78 30 62 08
contact@relaislejardindesgones.com
www.relaislejardindesgones.com

22

Équipe
Une responsable de relais
Une animatrice

Horaires
Temps collectifs enfants / assistants maternels : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h00.
Permanence téléphonique : tous les jours sauf le mardi de 11h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
Rencontres individuelles sur rendez-vous au 4 impasse Chazière.

Capacité d'accueil
10 à 12 enfants

Qu'est-ce que le relais?
C'est un lieu d'accueil, d'information, de rencontre, d'écoute, d'accompagnement, d'animation destiné à l'ensemble des familles et des assistants maternels agréés ou en cours d'agrément, ainsi que les gardes à domicile de l'arrondissement.

Ses objectifs?
Contribuer à l'amélioration de l'accueil des enfants chez l'assistant maternel ou en garde au domicile des parents.
Participer à faire connaitre le métier d'assistant maternel, à le professionnaliser et à le valoriser.

Missions
Le relais propose aux assistants maternels :
Un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de formations. Des temps de regroupements. La mise en place et en pratique des compétences. Un espace d'information et de documentation. Une bibliothèque.
Le relais propose aux enfants :
Des temps d'éveil, de collectivité. Un lieu de socialisation. Des animations festives.
Le relais propose aux parents :
Des informations sur les modes d'accueil de l'arrondissement. Un accompagnement dans leur rôle d'employeur. Des temps forts tout au long de l'année

Accès : bus lignes S4 (arrêt Niepce), 2 ou C18 (arrêt Place Flammarion). Stationnement gratuit et facile près de la structure.

Du lundi au vendredi 9h00 - 17h00

ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES ET PARENTS DE LA CROIX-ROUSSE

23

33 rue Henri Gorjus - 04 78 28 45 33 - 06 29 13 56 95
aampcr@gmail.com

L'association, née en juin 1987. Elle fonctionne avec un agrément délivré par la PMI, dans un local adapté à la petite enfance, mis à disposition par la Ville de Lyon.

Les assistant·e·s maternel·le·s s'y retrouvent une journée par semaine, afin de permettre aux enfants en garde, de retrouver d'autres enfants et d'autres adultes dans un cadre agréable.

De récents travaux de rafraichissement, co-financés par la Ville de Lyon, ont égayé les lieux pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Différentes manifestations et temps conviviaux sont organisés au cours de l'année : carnaval, Noël...

L'association accueille toujours volontiers des assistant·e·s maternel·le·s sur les plages disponibles.

Accès : bus lignes 2 ou C18 (arrêt Henri Gorjus), métro ligne C (arrêt Hénon)

MAISON DE LA MÉTROPOLE

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

51 rue Deleuvre - mdm.lyon4@grandlyon.com

8h30-12h15
13h30-17h00
(16h30 le vendredi)

Pour vous informer sur l'emploi d'un·e assistant·e maternel·le agrée·e et rechercher avec vous d'autres solutions, une permanence administrative est assurée le vendredi après-midi sur rendez-vous.

La PMI peut envoyer, sur demande, par mail, la liste des assistant·e·s maternel·les agréé·e·s par la Métropole de Lyon.

Accès : métro C (arrêt Hénon), bus lignes C18 ou S4 (arrêt Hénon Deleuvre), 2 ou 33 (arrêt Hénon)

La kermesse
Croix-Roussienne

FESTI MÔMES!

Chaque 1er samedi de juillet

PARC POPY, 33 rue Henri Gorjus

VILLE DE LYON 4e